



RARISSIME DOCUMENT DE L'AFFAIRE DES POISONS

*« Il faut pour arester le cours du pouls du sang dautan prendre le poids de douze grains de ceste poudre si incluse, ou dans 3 œufs, ou bouillion, ou du vin cleret, elle est de fleur de coin et du bouton, ou est la fleur. Il faut la faire secher a lombre ou le soleil ne done point sur une table ou tablette ou autre chose. – Il faut prendre six feuilles dauriol, trois feuillies de purge les faire secher au four et les pulveriser en poudre ; faire tramper cella dans demy verre de vin blanc du soir au landemain et prenés le vin blanc et la poudre. Il faut huit grains de purge reduitte en poudre, huit dauriol, et quatre de sabine séchée a lombre ».* Pièce signée « Daubray » au dos d'une recette écrite de la main de son amant et complice GODIN DE SAINTE-CROIX ;

Ce document a été visé et signé le 20 avril 1676, quelques jours avant son procès, par la Brinvilliers